

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (5 juin) ; de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL. (3 juillet) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (14 août) ; de la TOUSSAINT, (30 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 4, 5 et 6 mars

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1897.

Il y aura cette année, deux éclipses toutes les deux du soleil.

Le 1er février, éclipse annulaire du soleil, invisible en Canada.

Le 29 juillet, éclipse annulaire du soleil, visible en Canada, commencement de 9 h. 6 m. du matin à 11 h. 6 m. du matin.

Apparence des Planètes pour 1897.

*Mercur*e sera étoile du matin du 22 janvier au 1er avril, du 21 mai au 5 juillet et du 22 septembre au 8 novembre, et étoile du soir les autres parties de l'année.

Vénus sera étoile du soir jusqu'au 28 avril, et étoile du matin le reste de l'année.

Mars sera étoile du soir jusqu'au 1er novembre, et étoile du matin le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du soir jusqu'au 13 septembre, et étoile du matin le reste de l'année.

Saturne sera étoile du matin jusqu'au 18 février et après le 25 novembre à la fin de l'année ; étoile du soir le reste de l'année.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.